

## Compte-rendu de la rencontre du 11 OCTOBRE 2016 à Brest



12 personnes étaient présentes

Déroulé

### 1. Introduction / Points de vue et expériences...

**La parole...**ou comment dans des assemblées, celle-ci est confisquée, inégalitaire.

**Le patronyme...**ou comment il nous assigne. Nom d'usage, nom de « femme mariée »...

**La honte...**qui devrait changer de côté.

**L'engagement...**quand des entreprises refusent de se positionner sur des discriminations car cela complique les plannings...

**Le sexisme...**quand les femmes se doivent de faire la bise et que les hommes ont le choix avec la poignée de main.

**La violence administrative...**quand les papiers dictent des identités.

**Les stéréotypes...**quand ils nous envahissent.

**La posture professionnelle...**quand on s'implique et qu'on est impliqué.

**L'action...**quand on est témoin d'une situation de discrimination, propos sexistes, racistes, homophobes...

### 2. Visionnage d'extraits du film « Les discriminations : faire face »

➔ Enjeu : entendre la parole des discriminé-es pour passer de la « condition » (« c'est comme ça, on ne peut rien y faire ») à la conscientisation (« ça existe », « c'est inacceptable ») puis à la reconnaissance des discriminations comme « problème public » (« nous agissons contre »)

### 3. Travail en sous-groupes et « questions/réponses » :

**Question : qu'est-ce qu'on fait de la parole des discriminé-es une fois qu'on l'a recueillie ? On n'est pas outillé, on manque de compétences...**

Réponses :

C'est important « d'ouvrir la porte », mais après ça peut envahir l'espace, on ne parle plus que de ça. On a pu ressentir ça lorsqu'on a fait le « livre blanc sur les discriminations » à Brest.

L'essentiel c'est déjà de **reconnaître** l'acte qui a été commis, entendre, valider la parole de la victime car le doute ou le déni sont destructeurs pour les personnes.

**Question : comment aller plus loin, vers une action « politique », une mobilisation collective, tout en protégeant les personnes ?**

Réponses :

Un des dangers c'est d'enfermer les personnes discriminées dans un statut de victime.

Rendre anonymes les témoignages peut permettre de constituer une parole collective en protégeant les individus qui la constitue.

**Être réactif** dans le traitement des situations, c'est un moyen de ne pas démobiliser les personnes et de trouver des solutions, mais ça demande de la coordination.

Identifier la motivation de la personne : pourquoi elle me dit ça à moi ? Est-ce pour se justifier par rapport à une situation d'échec ? Est-ce pour demander un accompagnement de ma part (venir avec elle en entreprise pour garantir son accès).

**Question : comment se situe-t-on face à son institution alors que celle-ci ne reconnaît pas le problème ? Comment travaille-t-on entre professionnels de différentes institutions qui n'ont pas les mêmes marges de manœuvre (ex : un centre social et l'Éducation nationale) et qui ont tendance à fournir des réponses cloisonnées (emploi, santé, logement...) ?**

Réponses :

Chaque institution à son propre espace avec ses propres outils ; on peut travailler dans un espace à créer les conditions qui permettront à une parole de se dire dans un autre espace.

Il faut protéger la personne victime, mais aussi se protéger soit en tant que professionnel-le car on est tenu par les limites de notre institution ; **participer à un réseau peut constituer un appui dans la mesure où ça légitime une prise de parole et une action du/de la professionnel-le, qui reste attaché-e à son institution tout en évoluant dans un cadre différent.**

**Travailler dans le réseau les conditions d'une action coordonnée, qui permette des allers-retours entre divers espaces professionnels et militants.**

**Question : comment impliquer les personnes potentiellement discriminantes, les entreprises notamment ?**

Question/remarque : nécessité de constituer des groupes de pairs pour que la parole se libère, mais la non-mixité n'est souvent pas comprise, on n'en voit pas l'intérêt, voire on la rejette pour motif de « radicalité » ou de « communautarisme » auquel on objecte la nécessité d'une « assimilation »..

#### **4. Échanges Skype avec le groupe Est**

En écho à Quartiers Libres TV :

- Un projet de web tv à Maurepas
- Des web radio mises en place dans des quartiers rennais

À Rennes, le groupe a expérimenté des outils :

- Un jeu de memory sur « le parler des quartiers » (association Langophonie)

- Un jeu question/réponse à partir d'une fresque historique des luttes pour l'égalité » (Damien Boisset / Chemins de traverse)
- Un jeu de rôles « Le pas en avant » pour se rendre compte des conséquences des discriminations (Agathe / structure ?)

Projet de se réunir pour une journée ou un week-end ensemble.

Céline Ziwes et Christophe Pecqueur